
Présidence : Serbie**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT
(1077^e séance plénière)**

1. Date : Mardi 17 novembre 2015

Ouverture : 15 h 35

Clôture : 16 h 25

2. Président : Ambassadeur V. Žugić

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a exprimé ses condoléances aux familles des victimes des attentats terroristes commis à Paris le 13 novembre 2015. Le Conseil a ensuite observé une minute de silence.

Au nom du Conseil permanent, le Président a souhaité la bienvenue à la nouvelle Représentante permanente d'Israël auprès de l'OSCE, l'Ambassadrice Talya Lador-Fresher.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATION SUR LES ATTENTATS
TERRORISTES DU 13 NOVEMBRE À PARIS

Président

Document adopté : le Conseil permanent a adopté la déclaration sur les attentats terroristes du 13 novembre à Paris (PC.DOC/3/15) ; le texte de cette déclaration est joint au présent journal.

Point 2 de l'ordre du jour : ATTENTATS TERRORISTES COMMIS
RÉCEMMENT À PARIS

France (annexe 1), Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-république yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association

européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Moldavie, Monaco, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (annexe 2), Fédération de Russie (annexe 3), Suisse, Canada, Kazakhstan (PC.DEL/1582/15 OSCE+), États-Unis d'Amérique (annexe 4), Norvège (PC.DEL/1580/15), Turkménistan, Biélorussie (PC.DEL/1579/15 OSCE+), Saint-Siège (PC.DEL/1575/15 OSCE+), Ukraine (annexe 5), Islande, Arménie (PC.DEL/1584/15), Azerbaïdjan (PC.DEL/1574/15 OSCE+), Tadjikistan (PC.DEL/1571/15 OSCE+), Géorgie (PC.DEL/1576/15 OSCE+), Turquie (annexe 6), Mongolie (PC.DEL/1581/15 OSCE+), Moldavie, Israël (partenaire pour la coopération), Japon (partenaire pour la coopération) (PC.DEL/1572/15 OSCE+), Afghanistan (partenaire pour la coopération), Assemblée parlementaire de l'OSCE

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 4 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 19 novembre 2015 à 9 h 30, Neuer Saal



1077^e séance plénière

Journal n° 1077 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE

La France a été victime vendredi à Saint-Denis et à Paris, d'une agression lâche, d'une barbarie totale et d'une ampleur inédite. Les 15, 16 et 17 novembre sont jours de deuil national et les drapeaux sont en berne sur l'ensemble de nos emprises à travers le monde. Avec la communauté nationale, nous rendons hommage aux victimes et partageons la douleur, la détresse de leurs familles et de leurs proches. Hier a eu lieu une minute de silence. Je remercie l'ensemble de nos partenaires qui ont exprimé leur soutien et leur solidarité dans ces moments atroces.

Je vous remercie tous amis et collègues ambassadeurs à l'OSCE pour les messages de sympathie et de solidarité que vous nous avez adressés tout au long du weekend, dans la nuit de vendredi à samedi, et aujourd'hui encore. Je remercie en particulier la présidence serbe de l'OSCE qui, avec le secrétaire général de l'OSCE, a publié dans la nuit de vendredi à samedi un communiqué de soutien. Je remercie aussi vivement la présidence serbe d'avoir convoqué ce Conseil permanent spécial sur ces attaques à Paris et d'avoir négocié la déclaration du Conseil permanent sur les attaques terroristes du 13 novembre 2015 à Paris.

Comme l'a rappelé le Président de la République le 16 novembre devant le Parlement réuni en Congrès, « Vendredi, c'est la France tout entière qui était la cible des terroristes. La France qui aime la vie, la culture, le sport, la fête. La France sans distinction de couleur, d'origine, de parcours, de religion. La France que les assassins voulaient tuer, c'était la jeunesse dans toute sa diversité (...). Ce qui a été visé par les terroristes, c'était la France ouverte au monde. »

Face à l'ignominie des terroristes et à leur menace, nous sommes rassemblés, déterminés et mobilisés.

Nos actions de lutte contre le terrorisme se poursuivront tout comme nous continuerons plus que jamais notre combat pour le respect de nos valeurs républicaines et les droits de l'homme, ces mêmes valeurs que les terroristes veulent éradiquer. Dans ce combat, les plus hautes autorités françaises continueront à lutter contre tous les amalgames. La France n'est pas en guerre contre une religion. La France n'est pas en guerre contre l'islam et les Musulmans. Ainsi que l'a répété le Premier Ministre, la France protégera, comme elle l'a toujours fait, tous ses concitoyens, ceux qui croient comme ceux qui ne croient pas.

La France refuse également tous les amalgames dans le contexte de la crise migratoire. L'aide humanitaire française a été mobilisée pour répondre aux conséquences humaines dramatiques des conflits en Syrie et en Irak. La France s'est également engagée dans l'accueil de ceux qui fuient les violences et les persécutions. S'il y a eu des failles dans le contrôle migratoire que des terroristes ont utilisés, ce sont contre ces failles qu'il faut lutter et non contre les réfugiés. Ceux-ci ne sauraient être à nouveau victimes des terroristes et du fondamentalisme en étant englobés dans un amalgame simplificateur qui mènerait à des actes de violence et d'intolérance à leur rencontre.

Dans le contexte de l'OSCE, et notre Ministre des affaires européennes aura l'occasion de le rappeler lors du prochain conseil ministériel à Belgrade, nous avons aussi notre responsabilité à jouer pour renforcer les coopérations judiciaires et policières dans la lutte contre les filières criminelles, qu'il s'agisse des trafics d'armes, de l'immigration clandestine ou des réseaux terroristes, mais aussi pour apaiser les tensions entre les communautés. Dans un contexte de tensions accrues, le rappel de nos valeurs communes constitue le meilleur rempart contre l'engrenage de la haine. Ma délégation ne saurait souscrire à des textes qui pourraient être interprétés comme remettant en cause les valeurs fondamentales de notre république, la liberté de conscience, de religion ou de conviction, la laïcité, la dignité de chaque être humain, l'universalité des droits de l'homme.

Monsieur le Président, je vous remercie d'annexer cette déclaration au journal des débats.

Je vous remercie.

1077^e séance plénière

Journal n° 1077 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT DE L'UNION EUROPÉENNE

La délégation du Luxembourg, pays assumant la Présidence de l'UE, a donné la parole au représentant de l'Union européenne, qui a prononcé la déclaration suivante :

L'Union européenne voudrait se référer à la déclaration des chefs ou de gouvernement de l'Union européenne et des dirigeants de ses institutions au sujet des attaques terroristes de Paris, publiée samedi dernier.

L'Union européenne est profondément choquée et en deuil après les attaques terroristes de Paris. Il s'agit d'une attaque contre nous tous. Nous ferons face à cette menace ensemble, avec tous les moyens nécessaires et une détermination sans faille.

La France est une grande et forte nation. Ses valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité ont inspiré et continuent d'inspirer l'Union européenne. Aujourd'hui nous sommes unis avec le peuple français et le gouvernement de la France. Cet acte terroriste méprisable atteindra l'objectif inverse de celui qui était recherché et qui était de diviser, de faire peur et de semer la haine.

Le bien est plus fort que le mal. Tout ce qui peut être fait au niveau européen pour assurer la sécurité de la France sera fait. Nous ferons ce qui est nécessaire pour vaincre l'extrémisme, le terrorisme et la haine.

Nous, les Européens, nous nous souviendrons tous du 13 novembre 2015 comme d'un jour de deuil européen.

L'ancienne République yougoslave de Macédoine¹, le Monténégro¹ et l'Albanie¹, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie, Andorre, Monaco et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

1 L'ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.



1077^e séance plénière
Journal n° 1077 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Monsieur le Président,

Nous adressons nos plus sincères condoléances et notre compassion au peuple français, en particulier aux familles des victimes de la série d'attentats sans précédent perpétrés à Paris le 13 novembre. Nous souhaitons un prompt rétablissement à toutes celles et tous ceux qui souffrent des suites des coups portés par les terroristes.

Le Président russe, M. Vladimir Poutine, a adressé un télégramme de condoléances au Président français, M. François Hollande, dans lequel il condamne fermement ces meurtres inhumains et note que cette tragédie est une nouvelle preuve de la nature barbare du terrorisme, qui lance un défi à la civilisation humaine.

Malheureusement, la Russie, comme la France, a été confrontée à des actes de terrorisme d'une grande cruauté. À l'occasion d'une réunion qui s'est déroulée dans la soirée du 16 novembre, le Président de la Fédération de Russie, M. Vladimir Poutine, a annoncé que les services de sécurité de la Russie et de l'Égypte ont procédé à un examen approfondi des effets personnels, des bagages et des débris de l'avion qui a explosé au-dessus de la péninsule du Sinaï le 31 octobre 2015 et ont conclu avec certitude que la catastrophe est due à un acte terroriste.

Comme l'a déclaré le Président russe, ce n'est pas la première fois que la Russie est confrontée à des actes terroristes barbares. L'assassinat de nos concitoyens dans le Sinaï fait partie des actes les plus sanglants compte tenu du nombre de victimes. Mais nous ne sécherons pas les larmes qui coulent dans notre âme et notre cœur. Cette tragédie nous accompagnera pour toujours, mais elle ne nous empêchera pas de trouver et de punir les criminels. Nous les chercherons partout où ils se cachent. Nous les trouverons où qu'ils soient sur la planète et nous les châtierons. La Russie agira à cet égard conformément à l'article 51 de la Charte des Nations Unies, qui prévoit le droit des États à se défendre.

Les tragédies qui ont eu lieu à Paris, dans la péninsule du Sinaï, en Turquie et ailleurs ont une nouvelle fois confirmé la priorité absolue de la lutte contre le terrorisme international et ses nombreuses structures, et la nécessité d'unir les efforts de tous les partenaires régionaux et extra-régionaux. La Fédération de Russie a demandé à maintes reprises de ne

pas appliquer une politique de « deux poids, deux mesures » et d'éviter toute politisation de l'agenda antiterroriste. Dans ses décisions, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies a plus d'une fois affirmé que le terrorisme est injustifiable. Aucun argument ne peut justifier la passivité et la désunion dans la lutte contre ce problème grave.

Dans ce contexte, nous soutenons pleinement l'initiative prise par la Présidence serbe de faire adopter une déclaration du Conseil permanent de l'OSCE dans le cadre des récentes attaques terroristes. Dans cette période difficile pour nos populations, il est important de démontrer que notre Organisation est solidaire et unie en ce qui concerne l'éradication rapide de ce fléau mondial.

Le temps est venu de prendre des mesures plus résolues. Il est important de laisser de côté les excuses, les prétextes ou les conditions préalables et de se concentrer sur la création d'un front antiterroriste véritablement universel sur la base du respect du droit international. La coordination des efforts de la Russie, des États-Unis et d'autres membres de la communauté internationale est dans l'intérêt de toute l'humanité.

La Russie est prête à coopérer le plus étroitement possible avec la France et d'autres partenaires pour intensifier les efforts visant à lutter contre le terrorisme. Les organisateurs et les exécutants des crimes monstrueux perpétrés à Paris et dans le Sinaï, ainsi que d'autres actes de terrorisme, notamment les récents attentats au Liban, en Iraq, en Turquie et en Égypte, doivent subir le châtement qu'ils méritent.

Merci de votre attention.

1077^e séance plénière
Journal n° 1077 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Les États-Unis s'associent au peuple français pour déplorer les tragiques pertes humaines à Paris et condamner, avec la plus grande fermeté, les attentats terroristes qui ont brisé tant de vies innocentes. Au peuple français : nous pleurons avec vous. Nous sommes en deuil à vos côtés. Nos pensées et nos prières accompagnent les victimes et leurs êtres chers. Aujourd'hui, comme tous les jours, nous nous souvenons aussi de ceux qui ont péri au cours des odieux attentats similaires perpétrés dans les bureaux de *Charlie Hebdo* et dans un supermarché casher en janvier dernier.

Comme l'a dit le Président Obama, les attentats de vendredi dernier n'étaient pas seulement une attaque contre Paris, mais une attaque contre toute l'humanité et nos valeurs universelles, y compris la liberté, l'égalité et la fraternité. Les États-Unis et la France sont liés par ces valeurs intemporelles et démocratiques.

En signe de respect pour les victimes de ces actes insensés de violence, le Président Obama a publié un décret dans lequel il a ordonné que le drapeau des États-Unis soit hissé à mi-mât sur tous nos bâtiments et édifices publics à l'étranger jusqu'au coucher du soleil le 19 novembre. Les États-Unis ont également réaffirmé leur soutien au gouvernement français dans notre lutte commune contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

En septembre 2001, au lendemain des attentats terroristes horribles perpétrés contre les États-Unis, le journal *Le Monde* a publié un article qui a trouvé un écho à travers tout le pays alors que nos citoyens titubaient d'incrédulité et de douleur. Il s'intitulait : « Nous sommes tous Américains ».

Madame l'Ambassadrice Roger-Lacan, « Aujourd'hui, nous sommes tous Français. » Nous resterons solidaires de la France et lutterons à ses côtés pour défendre les valeurs universelles qui unissent nos nations en tant que nations alliées, partenaires et amies.

Merci, Monsieur le Président.



1077^e séance plénière

Journal n° 1077 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'UKRAINE

Monsieur le Président,

L'Ukraine s'associe à la déclaration faite par la délégation de l'Union européenne à laquelle nous souscrivons sans réserve. Je souhaiterais à présent formuler quelques observations supplémentaires au nom de mon pays.

Permettez-moi, pour commencer, d'exprimer mes sincères condoléances, au nom de l'Ukraine, aux familles et aux amis des victimes innocentes des actes terroristes perpétrés à Paris et de souhaiter un prompt rétablissement aux blessés. En ces moments difficiles, l'Ukraine pleure avec la nation française les terribles pertes.

L'annonce de la tragédie provoquée à Paris par les attentats terroristes odieux a été accueillie avec consternation et avec une profonde tristesse en Ukraine. Le Président ukrainien et le Président de la République slovène, qui était en visite dans notre pays, ont publié une déclaration commune pour exprimer leurs plus profondes condoléances et leur solidarité avec le peuple français, déclaration dans laquelle il est dit en particulier ce qui suit :

« Cette attaque révoltante au cœur de Paris visait non seulement à tuer des centaines de civils pacifiques et à intimider des millions d'Européens, mais également à porter atteinte aux valeurs européennes fondamentales et à la paix multiethnique.

Nous sommes convaincus que la menace terroriste pour la paix internationale doit être contenue avec décision et rapidement par une réponse globale forte de la communauté internationale. Un message préventif clair et net doit être adressé à ceux qui soutiennent ou encouragent de quelque manière que ce soit les organisations et activités terroristes... »

Le Président ukrainien a souligné que nous sommes aux côtés du peuple français dans la lutte contre la terreur alors que la France, l'Europe et le monde entier sont aux côtés de l'Ukraine dans notre lutte contre le terrorisme sur notre territoire.

Je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de cette séance.

Merci, Monsieur le Président.

1077^e séance plénière
Journal n° 1077 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA TURQUIE

Monsieur le Président,

Permettez-moi, pour commencer, de dire que la Turquie est très bien placée pour s'identifier au peuple français, compatir avec lui et partager sa peine compte tenu de notre propre expérience des attentats terroristes, le dernier en date ayant été commis à Ankara. Au cours d'une conversation téléphonique qu'il a eue avec le président Hollande, notre président lui a transmis ses condoléances.

À la suite des attentats horribles survenus à Paris le 13 novembre, le Premier Ministre de la République turque a fait la déclaration suivante :

Début de citation

« Nous condamnons fermement les attentats terroristes inhumains et odieux qui ont été perpétrés cette nuit à Paris. Nous partageons sincèrement la tristesse de la nation française.

Ces attentats ciblaient non seulement la nation française, mais également l'humanité tout entière, la démocratie, les libertés et les valeurs universelles. Le terrorisme n'a ni religion, ni nationalité et il ne représente aucune valeur. Le terrorisme est un crime contre l'humanité.

La Turquie demeure pleinement solidaire de la France et des autres pays amis et alliés pour contrer le terrorisme. Nous poursuivrons ensemble notre lutte contre ce fléau avec détermination. »

Fin de citation

Permettez-moi de réagir brièvement aux observations formulées par ma distinguée collègue française : elle a déclaré que nous devons renforcer nos coopérations pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés. Elle a été bien inspirée de dire que nous devons faire la distinction entre les membres de nos sociétés ayant des origines différentes comme, par exemple, les migrants et ceux qui commettent des crimes, apaiser les tensions qui existent au sein de nos sociétés et éviter les amalgames. À cet égard, les politiques de lutte contre

l'intolérance et la discrimination ont pris une importance particulière dans le cadre des efforts que nous déployons pour contrer le terrorisme et s'attaquer à l'extrémisme violent et à la radicalisation qui conduisent au terrorisme. Il nous faut éliminer les conditions qui provoquent des tensions et une polarisation dans nos sociétés. Nous avons déjà des engagements et une base suffisante pour approfondir encore notre coopération. Nous sommes convaincus que des possibilités pour ce faire pourraient être créées en adoptant à la Réunion du Conseil ministériel de Belgrade les projets de documents sur lesquels nous travaillons actuellement.

Nous adressons une fois de plus nos sincères condoléances aux familles des victimes, à la nation française et à son gouvernement en cette triste occasion et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

Merci.



1077^e séance plénière

Journal n° 1077 du CP, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION SUR LES
ATTENTATS TERRORISTES DU 13 NOVEMBRE À PARIS**

Nous, membres du Conseil permanent de l'OSCE, sommes horrifiés par les attentats terroristes commis contre des civils en six endroits de Paris, dont la salle de concert du Bataclan, le 13 novembre 2015, qui ont coûté la vie à plus de 100 personnes et en ont blessé de nombreuses autres.

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles et aux amis des victimes, ainsi qu'au peuple et au gouvernement français, et souhaitons un prompt rétablissement à ceux qui ont été blessés.

Nous rappelons les attentats terroristes revendiqués ou commis récemment par l'EIL/DAECH dans tout l'espace de l'OSCE et son voisinage, qui ont provoqué la mort de nombreuses personnes ces derniers mois, en particulier l'attentat terroriste contre l'avion à passagers A 321 russe au-dessus de la péninsule du Sinaï en Égypte et le grave attentat à Ankara, qui ont tous deux été commis en octobre 2015.

Nous condamnons ces actes de violence brutaux et aveugles perpétrés contre des innocents et soulignons la nécessité de traduire les auteurs en justice.

Nous condamnons fermement toutes les formes et manifestations de terrorisme, quelle que soit la motivation de tels actes, quel que soit le moment où ils ont été commis et quel qu'en soit l'auteur.

Nous réitérons la nécessité de combattre par tous les moyens, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international, notamment le droit international des droits de l'homme, le droit international des réfugiés et le droit international humanitaire applicables, les menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes terroristes.

Nous sommes unis dans la lutte contre le terrorisme et contre l'extrémisme violent qui conduit au terrorisme, tout en soulignant que le terrorisme ne peut et ne saurait être associé à aucune religion, nationalité ou civilisation.

Nous insistons sur le fait que le terrorisme ne peut être vaincu qu'à la faveur d'une démarche suivie et globale, fondée sur la participation et la collaboration actives de

l'ensemble des États et organismes internationaux et régionaux, pour contrer, affaiblir, isoler et neutraliser la menace terroriste.

Nous réaffirmons la détermination indéfectible des États participants à protéger les principes fondamentaux sur lesquels s'appuie l'OSCE et à appliquer tous les engagements pris dans le cadre de l'Organisation, en particulier ceux liés à la lutte contre le terrorisme et le phénomène des combattants terroristes étrangers, à la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation qui conduisent au terrorisme, au respect des droits de l'homme et de l'état de droit et à la promotion de la tolérance et de la non-discrimination, du respect mutuel et de la compréhension dans nos sociétés.